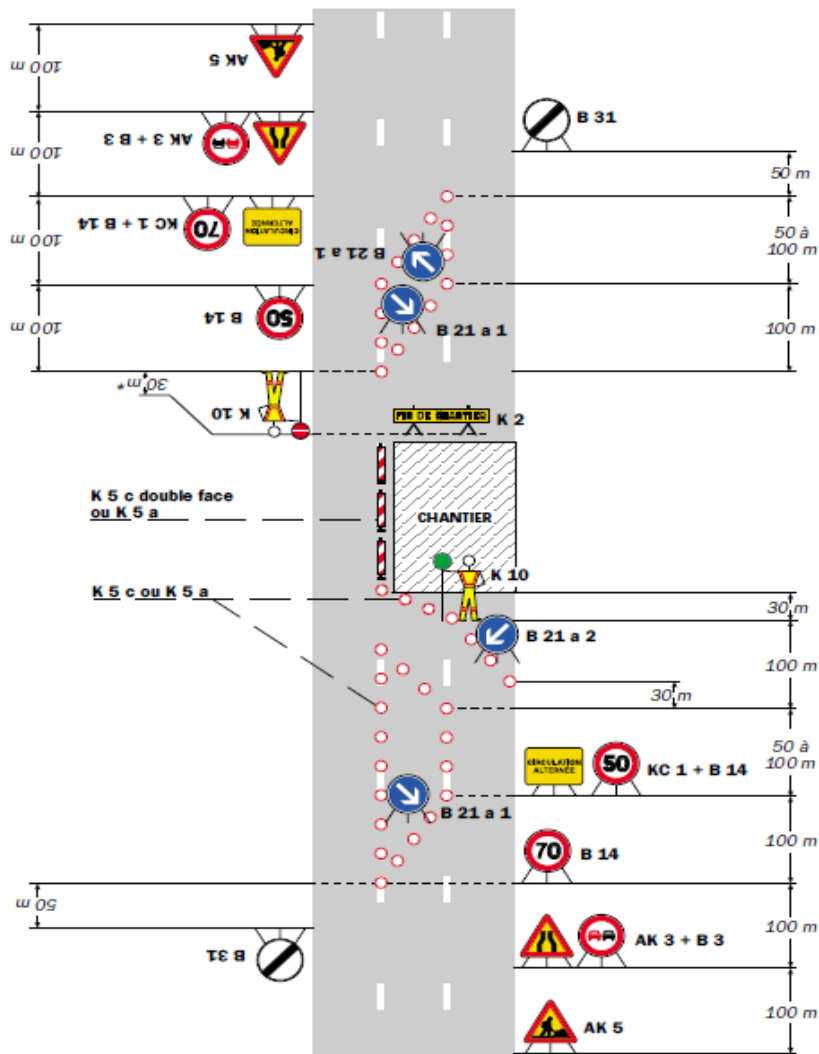


Alternat par piquets K 10
avec rabattement préalable vers la droite

Circulation alternée
Route à 3 voies



Remarque(s) :

- Schéma à adapter en cas d'affectation de la voie centrale
(Cf. schémas CF15 ou CF16 du Manuel du chef de chantier
- routes bidirectionnelles).

- Le biseau comporte au moins deux B 21 a s'il est réalisé
à l'aide de cônes K 5 a.

* Pour des raisons de lisibilité l'échelle n'est pas respectée.